

dront rendre compte de leur conduite, toutes les fois qu'ils en seront requis, devant la *Junta* ou Conseil d'Etat extraordinaire établi pour examiner les accusez de trahison ou rebellion, & condamner ceux qui en seront convaincus, aux peines portées par les Loix de l'Etat.

V. Ce Conseil, qui représente le Corps de toute la Nation, est composé d'un Membre de tous les Conseils établis à Madrid; sçavoir un Membre du Conseil d'Etat, un du Conseil de guerre établi par Pelage en 720. un du Conseil Royal de Castille, établi par Ferdinand III. en 1246. un du Conseil appelé d'*Aposento*, créé par Don Alonze en 1341. un du Conseil de l'Inquisition, établi en 1483. sous le Regne de Ferdinand & d'Isabelle sa femme. Un du Conseil des Ordres, qui fut érigé en 1489. pour connoître des affaires qui regardent les Chevaliers: un du Conseil d'Aragon, créé par Ferdinand en 1494. & confirmé par Charles-Quint en 1522. Il connoit des affaires d'Aragon, de Valence & de Catalogne. Un du Conseil de la Croisade, établi en 1509. en vertu d'une Bulle du Pape Jule II. Ce Conseil prend connoissance des taxes sur les Ecclesiastiques, permet la publication des Jubilez, l'impression des Livres, & de manger de la viande. C'est lui qui donne les contraintes pour faire payer le droit que les Espagnols doivent annuellement pour pouvoir manger, le Samedi, les pieds, la tête, le foye, & tout ce que les François comprennent sous le mot de *petite oye*; car en Espagne ces sortes de choses, ne sont pas réputées être de la viande; un du Conseil

*Junta ou Conseil extraordinaire pour la sûreté de l'Etat.*

des